Image not found or type unknown

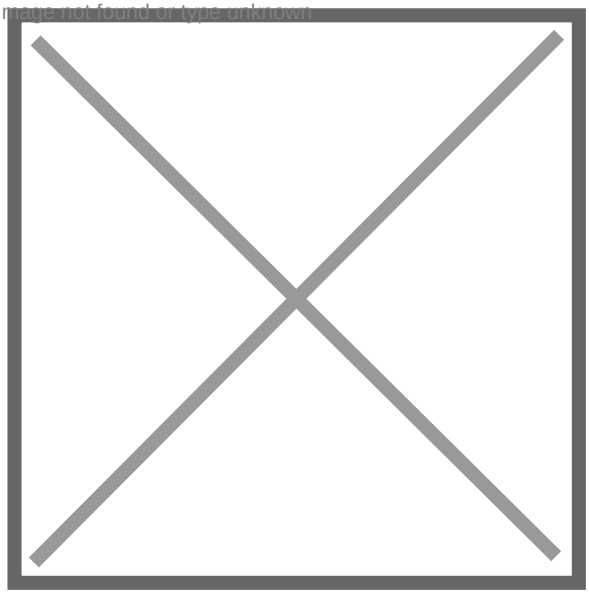

Loyer non payés par mon ex mari

Par **sylene**, le **13/01/2010** à **14:27**

Bonjour,

J'ai louer en 2004, une maison avec mon ex compagnon (au moment de la signature du bail nous n'étions pas encore mariés).
Nous avons signé un bail au 2 noms, pour une durée de 3 ans.

En 2006, nous nous sommes marié et avons officiellement divorcé en mars 2009.

J'ai quittée la maison avec mes 2 enfants le 01 novembre 2007, en ayant omis d'avoir prévenu les propriétaires. Mon ex mari, lui a gardé la maison.

Le jugement de non conciliation a été fait en juillet 2008, indiquant que Monsieur avais gardé le domicile conjugal et que moi, je résidé dans un appartement avec mes 2 enfants.

Depuis début 2009, mon ex époux n'a pas payé ses loyers. Il a donc fait un dossier de surendetement qui lui a été accepté.

Aujourd'hui, les propriétaires de mon ex mari me réclame la somme des loyers de février et de mars 2009, ainsi qu'une participation aux charges des ordures ménagères (qui je tiens a signaler à été payée en chèque par mon mari directement aux propriètaires).

On t il droit de me réclamer les impayés de mon ex mari?

Cordialement

Angélique MEIRA

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés